

S'associer pour mieux s'affirmer

Autor(en): **Stierlin, Max**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Mobile : la revue d'éducation physique et de sport**

Band (Jahr): **1 (1999)**

Heft 6

PDF erstellt am: **15.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-995904>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

S'associer pour mieux s'affirmer

Dans bien des domaines d'activité de la vie publique et de la vie sociale, nous nous rendons compte que la spécialisation des institutions n'a pas que des avantages. Ses inconvénients, puisqu'inconvénients il y a, tiennent à l'éclatement qui va de pair avec cette spécialisation. Ce constat est également valable pour le sport. Dans ce domaine d'activité marqué par une différenciation croissante, on observe la même tendance à l'éclatement, tendance qui se traduit par des difficultés à collaborer, des conflits d'intérêts, voire des réactions de défense. Comment contrecarrer cette évolution? La formule des réseaux locaux, qui permet de créer des synergies sans pour autant passer par la fusion, semble être un moyen de renverser la vapeur.

Max Stierlin

Etre membre d'une société sportive ou d'un club, c'est se donner la possibilité de pratiquer un sport en compagnie d'autres personnes tout en assumant une part de responsabilité dans l'aménagement de sa pratique, puisque les décisions la réglant sont prises en commun. Il est donc essentiel pour les sociétés et les clubs sportifs, qui fonctionnent selon le principe de la solidarité, que leurs membres ressentent un sentiment d'appartenance et aient envie de s'impliquer dans la vie associative.



Max Stierlin est membre du groupe de projet J+S 2000. Il est spécialisé dans toutes les questions liées aux jeunes dans le sport et aux rôles des moniteurs. Adresse: OSFPO, 2532 Macolin

Structure verticale et structure horizontale

Les fédérations cantonales, régionales et nationales fournissent des prestations de services aux sociétés et aux clubs locaux dans des domaines aussi divers que la formation des moniteurs, l'organisation de tournois ou de compétitions, l'information et la défense de leurs intérêts à l'échelle nationale. Dans le domaine du sport, cette structure verticale s'est fortement développée au cours des dernières décennies.

La collaboration horizontale à l'échelle locale a, par contre, été moins soignée. C'est l'une des conséquences de l'éclatement qui s'est opéré dans bon nombre de disciplines sportives. Pourtant, c'est dans leur enracinement dans la collectivité locale que les sociétés et les clubs tirent leur force et puisent leurs principales ressources: membres, sponsors, soutien communal. C'est l'une des raisons qui

nous font dire qu'il est important de renforcer la collaboration locale en mettant des réseaux en place.

Collaborer pour aller de l'avant

Cette collaboration est d'autant plus importante qu'elle permet aux sociétés et aux clubs de relever plus facilement et plus efficacement les nouvelles tâches et les nouveaux défis auxquels ils sont confrontés: tendance au papillonnage de plus en plus marquée chez les jeunes qui n'hésitent pas à changer de club au gré de leurs envies, mobilité accrue des membres, effets du travail par équipe et du travail de nuit, multiplication d'offres sportives ciblées sur des groupes bien définis (aînés, handicapés, personnes souffrant de problèmes cardiovasculaires, etc.).

Le réseau sportif local permet, et c'est là un de ses grands avantages, de coordonner des domaines de tâches très variés, parfois même à l'opposé l'un de l'autre, et de satisfaire des besoins très différents en reliant les offres existantes.

Deux partenaires de poids: l'école et les offices communaux

L'école peut, au-delà de l'enseignement obligatoire de l'éducation physique, inciter les enfants et les adolescents à pratiquer régulièrement du sport en leur proposant des activités facultatives. Quant aux offices communaux, ils sont en mesure de donner des impulsions aux loisirs, à la prévoyance-santé, au travail social auprès des jeunes et de chercher des monitrices et des moniteurs prêts à diriger des programmes sportifs. C'est la raison pour laquelle ces deux partenaires, aussi importants l'un que l'autre, sont intégrés dans les réseaux sportifs locaux.

Qui sont les partenaires du réseau?

Les possibilités d'un réseau sportif local dépendent principalement du nombre et de la diversité des institutions qui y participent. Parmi elles, on trouve non seulement les clubs et les sociétés sportives, mais aussi l'école et la commune représentée par ses organes de promotion du sport, ainsi que des représentants des prestataires commerciaux actifs sur le marché du sport.

Les sociétés polysportives

comprennent, pour certaines d'entre elles du moins, des sous-sections (de ski, de gymnastique artistique, de volleyball, etc.), formule qui leur permet de proposer un programme varié à leurs membres.

Les clubs sportifs

sont spécialisés dans une discipline précise. Ils s'efforcent d'aiguiller leurs membres trop âgés pour poursuivre la pratique de leur spécialité, vers des sociétés proposant des activités mieux adaptées à leurs capacités.

L'office communal du sport

s'occupe de la gestion des installations sportives. Généralement, il assume, ou du moins peut le faire, d'autres tâches de coordination.

L'école

est, du fait qu'elle dispose d'une aire de récréation et d'installations sportives, le centre des activités physiques et sportives du quartier ou du village. En exploitant son potentiel de «ressources enseignantes», elle peut faciliter le placement de personnes disposées à mettre leurs connaissances au service du réseau et de ses partenaires.

Le sport scolaire facultatif

n'est viable que si les contacts entretenus avec les sociétés, les clubs et les autres prestataires sportifs sont bons. Une collaboration constructive est en effet nécessaire vu que le premier a besoin des seconds pour trouver des moniteurs qualifiés susceptibles de superviser des activités attrayantes et pour pouvoir offrir aux élèves intéressés des activités associatives adaptées à leurs besoins.

Le préposé communal à la santé

contribue à promouvoir la mise sur pied d'activités relevant du sport-santé et à informer la population.

Les centres sportifs

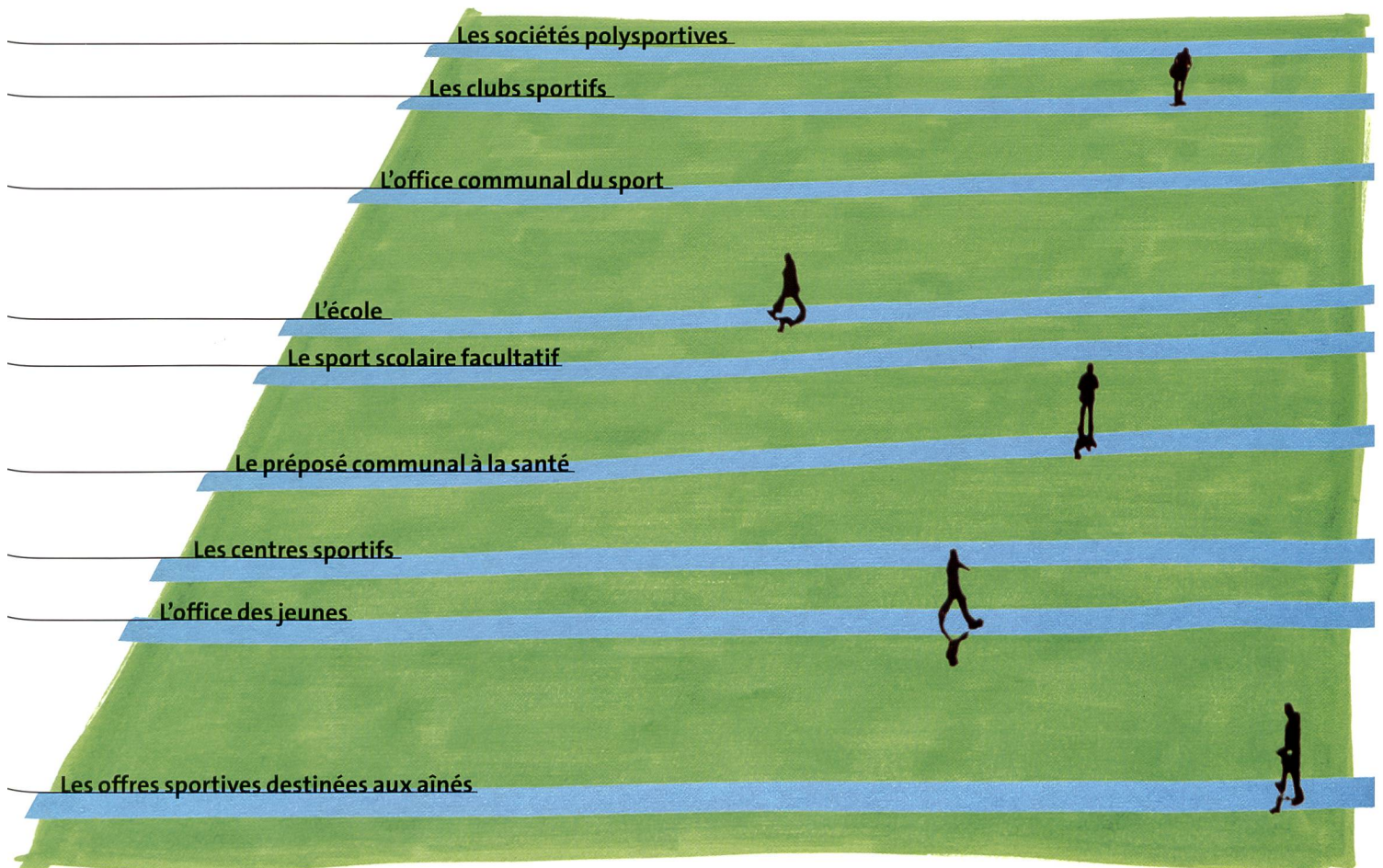
proposent, en tant que prestataires commerciaux, des horaires plus souples aux personnes qui, pour des raisons professionnelles, ne peuvent pas ou ne veulent pas faire du sport aux heures proposées habituellement par les clubs.

L'office des jeunes

cherche des monitrices et des moniteurs compétents pour s'occuper d'activités sportives relativement informelles, destinées à des jeunes qui ne peuvent ou ne veulent pas entrer dans une structure institutionnalisée.

Les offres sportives destinées aux aînés

sont également le fait de prestataires extra-sportifs (p. ex. paroisses, centres de quartier, Pro Senectute, etc.).



Quelles tâches confier au réseau?

Les sociétés et les clubs ont tout intérêt à déléguer au réseau sportif local les tâches qu'ils pensent pouvoir être plus efficacement résolues par une démarche commune. La décision de déléguer dépend également de la taille, de la composition et de la spécialité de chaque partenaire. On peut donc très bien imaginer que certains clubs affiliés au réseau renoncent à collaborer dans un ou plusieurs domaines d'activité.

Publication d'une brochure d'information générale

afin d'aider les nouveaux venus dans la commune à trouver l'organisation qui leur permettra de pratiquer leur(s) sport(s) en compagnie d'autres personnes.

Elaboration d'un calendrier des manifestations

afin de coordonner les activités et les compétitions organisées dans la commune et de les échelonner au mieux dans le temps.

Mise en place d'un encadrement administratif

afin d'assurer, par exemple, une formation aux bénévoles ou de faciliter la création d'un secrétariat central.

Engagement public et politique

afin de défendre les intérêts des partenaires face au public et aux autorités et de leur permettre de participer aux discussions concernant l'organisation des institutions de loisirs dans la commune.

Organisation d'un service d'information et d'impression

afin d'aider les partenaires à concevoir leurs invitations, leurs bulletins d'information, etc. et à diminuer leurs coûts d'impression.

Présence dans les médias locaux

assurée et coordonnée par un groupe de travail ad hoc.

Mise à disposition d'informations sur Internet

présupposant la création d'un site consacré à l'offre sportive de la commune. Possibilité pour les internautes débutants de bénéficier d'un soutien et de conseils.

Planification de l'utilisation des infrastructures sportives

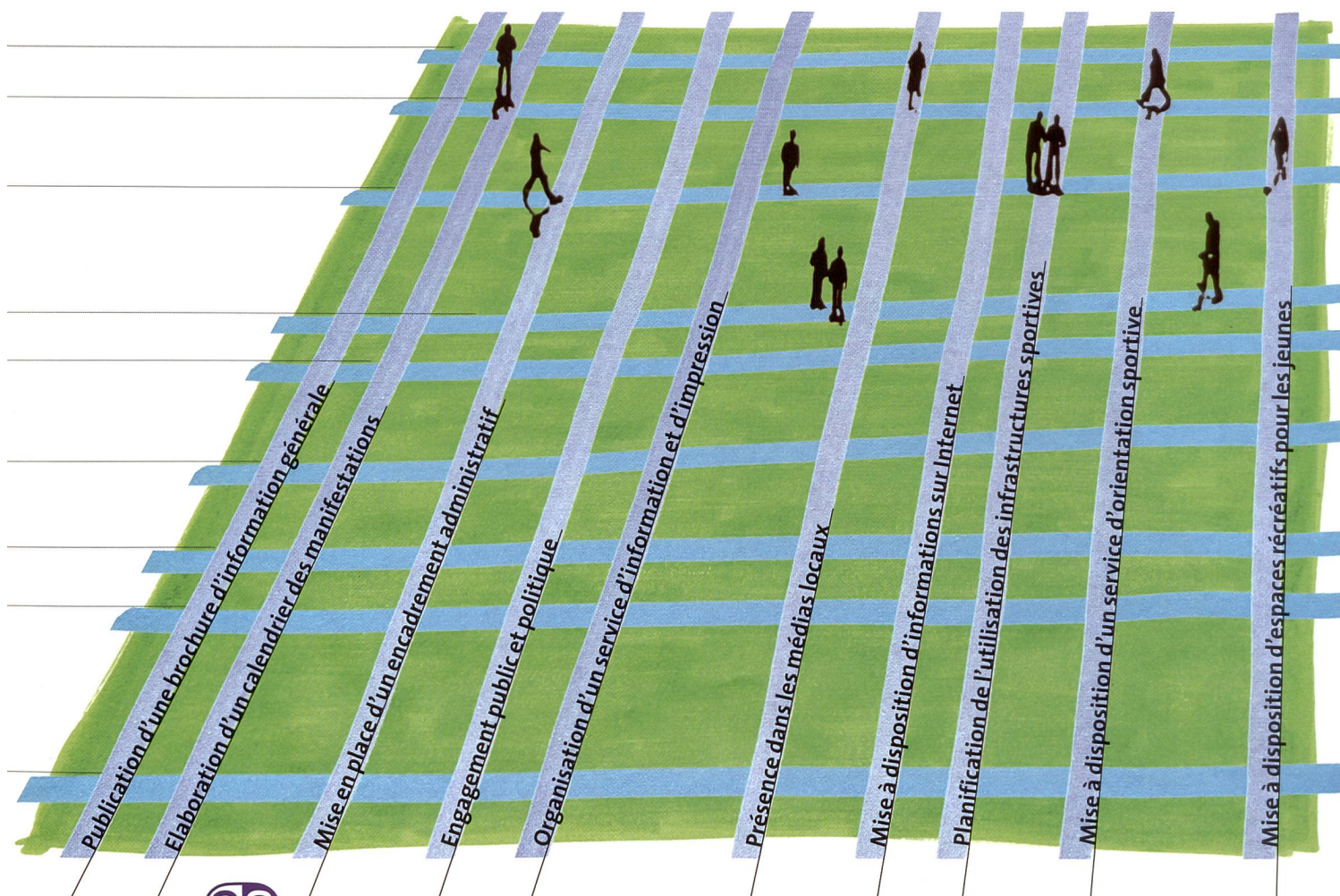
afin de garantir une exploitation judicieuse, équitable et économique des installations. Cette planification se fait en collaboration avec les représentants des partenaires concernés.

Mise à disposition d'un service d'orientation sportive

afin d'aiguiller les personnes, qui veulent changer de club ou qui doivent abandonner le sport qu'ils avaient l'habitude de pratiquer, vers des filières adaptées à leurs envies et leurs besoins.

Mise à disposition d'espaces récréatifs pour les jeunes

afin d'éveiller et de stimuler chez les enfants et les jeunes l'envie de bouger, que ce soit en préservant ceux qui existent déjà ou en en créant de nouveaux. Cette tâche est l'affaire de l'école, des sociétés, des clubs et des autres prestataires sportifs.



Quelles structures donner au réseau?

Selon les tâches assumées, les structures des réseaux sportifs locaux peuvent considérablement varier. Elles peuvent être très souples ou fortement institutionnalisées. Elles peuvent être le reflet des idées lancées par certains partenaires doués d'un esprit d'initiative ou s'inspirer des modèles mis en place par l'école ou la commune. On constate que l'élan vient toujours de personnalités ayant des idées novatrices: c'est là un des aspects fascinants du sport.

La rencontre informelle des présidents

est une plate-forme qui permet de coordonner les activités et les responsabilités et de fixer les objectifs communs. C'est aussi un moyen, sur le plan politique, de donner davantage de poids au sport.

La réunion des moniteurs

donne l'occasion, tous les deux mois, aux moniteurs et monitrices de se retrouver de façon informelle pour échanger leurs expériences.

Les groupes d'intérêts

planifient et organisent, en collaboration avec des partenaires motivés, des activités communes: passeport-vacances, campagne publicitaire ciblée sur les enfants, etc.

L'équipe de presse

fournit des comptes-rendus aux médias locaux (presse et radio) et les informe à temps des manifestations sportives prévues.

La commission sportive de la commune

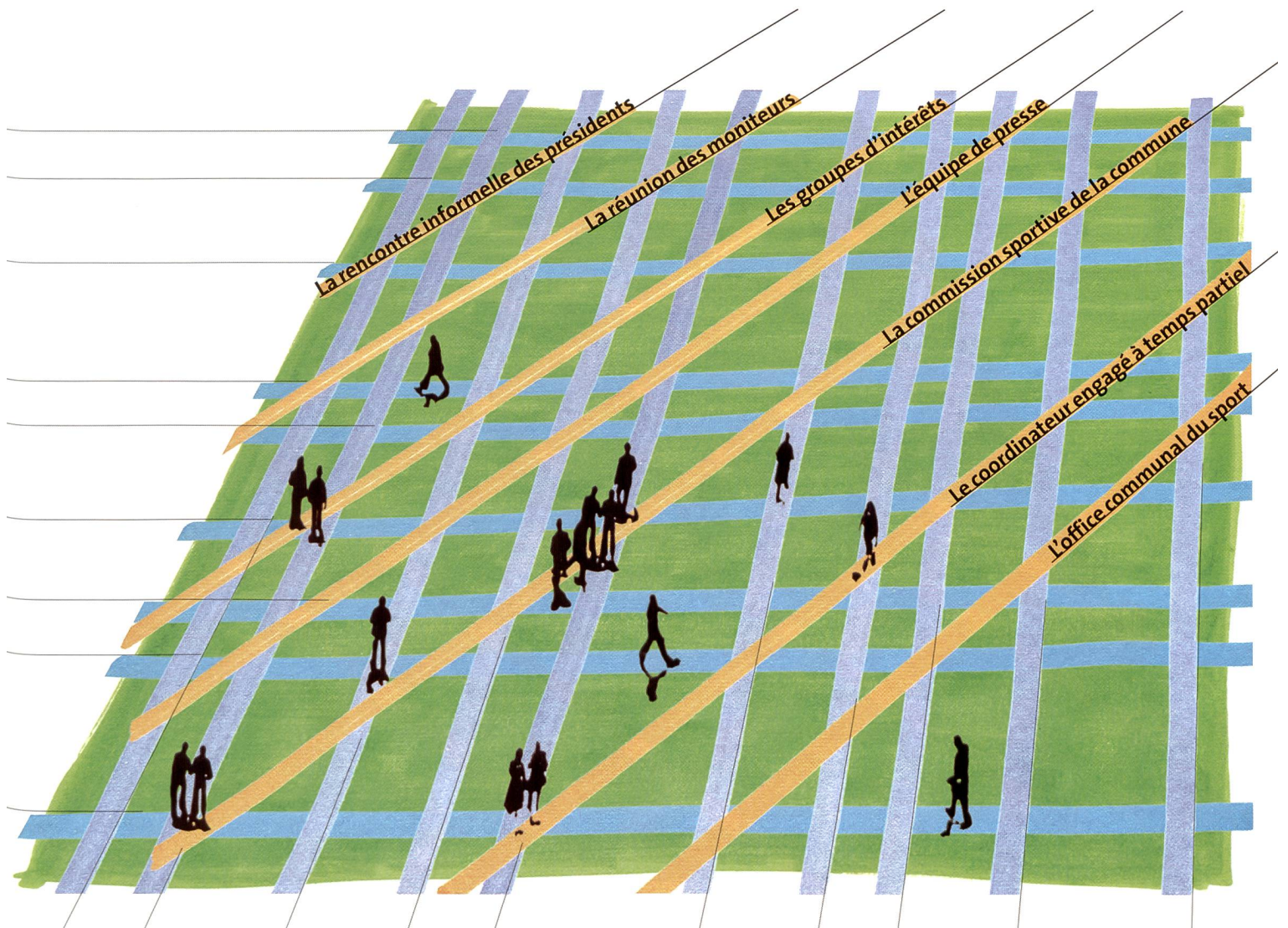
est instituée par la commune à titre d'organe consultatif pour toutes les questions sportives. Elle est dirigée par un conseiller municipal.

Le coordinateur engagé à temps partiel

peut être un maître d'éducation physique ou de sport qui travaille à temps partiel ou un moniteur expérimenté. Il aide à coordonner les activités. En tant que tel, il veille à garantir un programme de formation continue commun à tous partenaires.

L'office communal du sport

gère les installations sportives, assume des tâches de coordination, organise des activités communes et fournit un soutien en ressources matérielles et humaines.



Au moyen de quelles activités profiler le réseau?

Le réseau sportif local peut travailler «en coulisses», en d'autres termes fournir des prestations de services et assumer des tâches communes sans qu'on se rende vraiment compte du travail qu'il effectue. Mais il peut aussi se profiler en organisant des manifestations innovatrices. Parfois il suffit que quelques personnes passionnées provenant d'horizons sportifs différents et appartenant à des organisations distinctes se retrouvent pour que naissent des projets porteurs d'avenir.

La nuit du sport

est organisée par des juniors issus de différents clubs, qui se voient confier l'entière responsabilité de la manifestation.

Le tournoi de streetball

est organisé selon le même principe par des jeunes affiliés à différents clubs. Il peut se dérouler sur le parking du centre d'achat.

La journée «portes ouvertes»

permet de faire découvrir à ses connaissances, amis et parents, les salles et les terrains de sport où l'on s'entraîne habituellement, de leur présenter ses entraîneurs et ses coéquipiers et de leur donner un aperçu de la façon dont on travaille à l'entraînement.

Le passeport-vacances

permet de vivre de nouvelles expériences et de faire des découvertes intéressantes. Plus les clubs sont nombreux à y participer, plus le nombre d'enfants intéressés à leur spécialité sera grand.

Le sportif de l'année

est une distinction qui permet à la commune de récompenser les performances de sportifs, d'équipes et d'entraîneurs de la région.

L'estafette ou la course du village

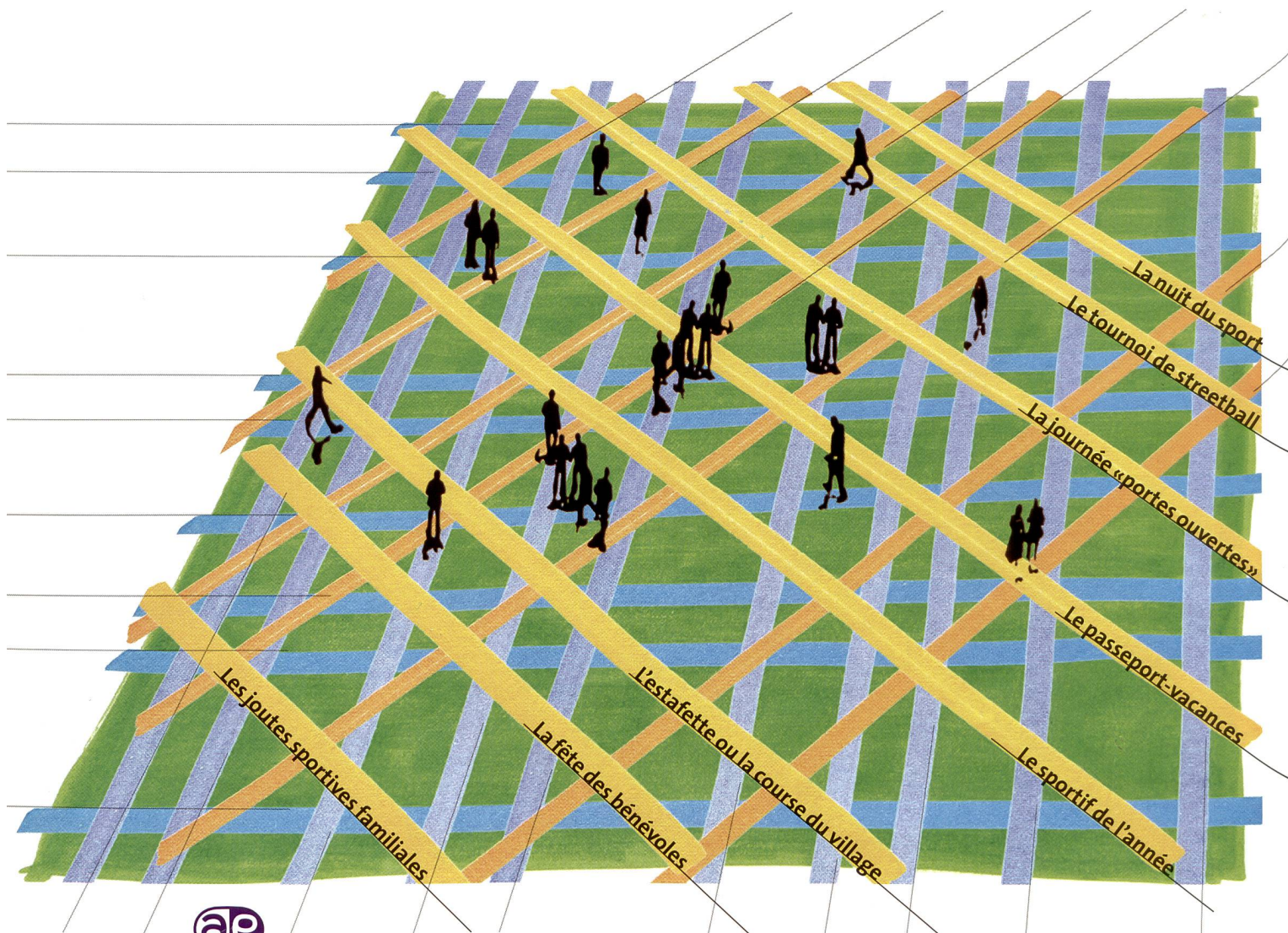
permet pour une fois aux joggeurs, aux skateurs et aux skateboarders d'investir les rues de leur village.

La fête des bénévoles

donne au Conseil municipal la possibilité de remercier une fois par année toutes les personnes qui travaillent bénévolement dans le sport pour leur contribution à la qualité de vie et d'habitat.

Les joutes sportives familiales

permettent aux enfants et aux parents de découvrir les activités des clubs et, qui sait, de faire la connaissance de ceux et celles qui entraîneront leurs futurs champions.



La collaboration a bien des avantages...

La mise en place d'un réseau sportif local comporte de nombreux avantages, notamment celui de permettre la création de synergies dont tous les intéressés peuvent profiter (voir page 6).

... elle a aussi certains inconvénients

Mais cette formule a également des inconvénients qui peuvent venir contrebalancer les avantages. Ces inconvénients doivent donc être discutés ouvertement et pris en considération lors de la mise en place du réseau.

Qui dit identité dit identification

Les sociétés, les clubs, l'institution scolaire ont tous une identité propre qu'on pourrait, si l'on veut être plus imagé, comparer à une couleur. Beaucoup ont peur, s'ils se mettent en réseau, de perdre la couleur qui font leur attrait et de se fondre dans une grisaille anonyme. Les gens n'auraient alors plus de raison de s'affilier, faute de pouvoir s'identifier. Et les clubs perdraient un de leurs grands atouts, à savoir qu'ils peuvent être modelés par des individus.

Une proximité qui encourage le bénévolat

Les clubs et les sociétés vivent du bénévolat. Des études montrent qu'on trouve plus de bénévoles dans les clubs de taille raisonnable que dans les grands groupements anonymes. Il faut dire que dans les premiers, les moniteurs, les fonctionnaires, le caissier et le président obtiennent une reconnaissance beaucoup plus directe et tangible des membres pour lesquels ils s'investissent. Ce feedback personnel est important pour la motivation et doit être cultivé.

Le défi à relever: coordonner des intérêts très différents...

La question du rapport rendement/investissement, output/input, gain résultant de la mise en réseau/perte d'identité se pose dans tous les cas et il convient de bien peser le pour et le contre avant d'y répondre.

... pour atteindre un objectif commun

La diversité qui caractérise l'organisation des loisirs dans le domaine des activités sportives et physiques et la variété de l'offre qui en découle ont une influence considérable sur la qualité de vie et d'habitat d'une commune ou d'un quartier. Optimiser cette influence, tel est le but poursuivi de concert par les partenaires du réseau sportif local. **m**

